commune de Launac

www.mairie-launac.fr

Le Journal Municipal de Launac - Galembrun — Juin 2013

ÉDITO

Chers concitoyens,

Le 24 mai dernier, j'ai présenté ma candidature au poste de Maire de Launac
1° adjoint de Jean Arrecgros durant deux mandats, j'ai considéré que la confiance qu'il m'avait accordée devait se poursuivre avec ce nouvel engagement.
La majorité du conseil municipal m'a désigné.

Il nous revient d'assurer la gestion communale pendant 10 mois.
Pour cela, je veux m'appuyer sur les élus qui sont restés fidèles à Jeannot et l'ont soutenu, mais je compte aussi sur la participation des deux nouveaux élus, Nicolas Alarcon et Alain Lézat.
Nous pouvons, dans l'intérêt du village, travailler ensemble, dans le respect mutuel et je suis sûr, qu'au fil des jours, la confiance elle aussi deviendra mutuelle.

Il a été dit, écrit, rapporté beaucoup de choses sur notre administration communale. Beaucoup sont erronées et d'autres du domaine de la rumeur. La réalité est beaucoup plus prosaïque. Le véritable travail quotidien le démontre et les enjeux restent importants.

Pour Launac, l'enfance, le soutien aux associations, la sécurité routière, les services de proximité, l'entretien des espaces publics sont mes priorités. Le développement des réseaux d'électrification, d'adduction d'eau, la création de la nouvelle station d'épuration seront les chantiers ouverts dès demain.

L'intercommunalité nous donne la force et les moyens d'une grande collectivité.

Au sein du Sivu Rivage, nous développons les solidarités, l'entraide et le lien social.

Avec la Communauté de Communes Save et Garonne, nous nous occupons de l'emploi local avec les projets de développement économique, de soutien au petit commerce, de l'agriculture, de la petite enfance, nous améliorons les voiries, nous modernisons les collectes de déchets ménagers, nous soutenons nos associations culturelles et sportives, nous valorisons le développement d'un tourisme de proximité avec les chemins de randonnées et l'Office de Tourisme. L'agenda 21 garantit la cohérence et le caractère durable de nos actions politiques.

Je suis réellement engagé depuis de nombreuses années sur tous ces programmes. J'en suis un des initiateurs et je souhaite aller au bout de leurs résolutions.

Certes, le débat public va s'accélérer à l'approche des élections de mars 2014 mais nous avons le devoir de continuer à travailler pour laisser à la prochaine équipe municipale les moyens de ses futures réussites.

Le Maire,
François CAMPOS

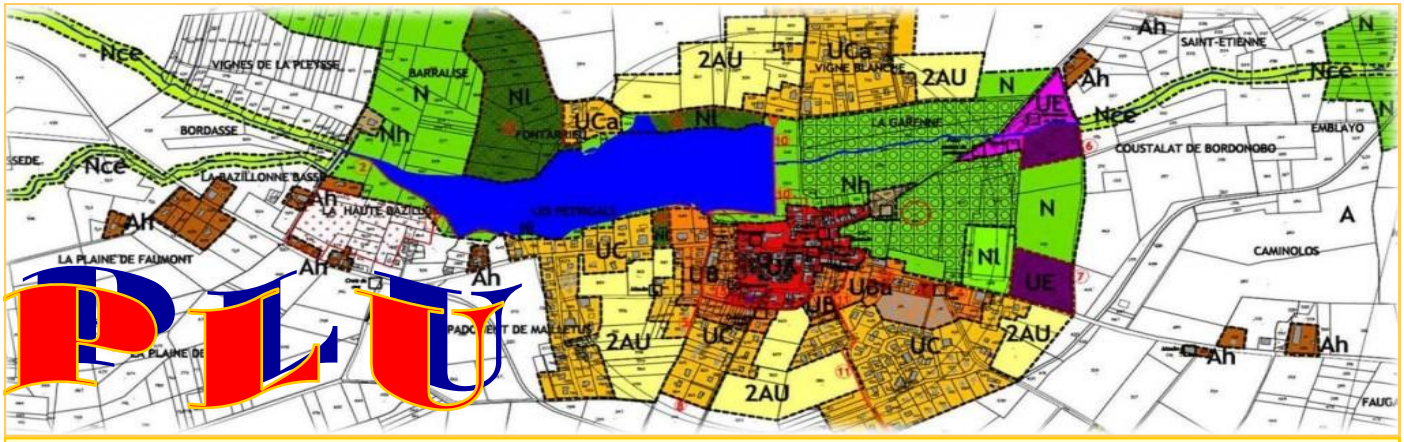

Le PLU de la commune a été approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 16 mai 2013. La préfecture l'a rendu applicable depuis le 30 mai.

Pourquoi avoir entrepris ce chantier ?

Jusqu'à ce jour, l'urbanisme de la commune était placé sous la responsabilité des services de l'État (DDT) faute de document communal.
Concrètement, les autorisations d'urbanisme, CU, PC ou autres, restaient du ressort du Préfet.
Celui-ci, dans le cadre des procédures de décentralisation, demandait depuis longtemps au Maire de Launac, d'en prendre la responsabilité et de signer directement ces mêmes autorisations.
Dès lors, la mise en place d'un plan local d'urbanisme s'est imposée aux élus de la commune.

Un projet mûrement réfléchi

Porté par les élus et le bureau d'études Sol &Cité, il a débuté en juillet 2005.
Le diagnostic engagé et l'étude paysagère ont conduit à l'établissement du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).
Sa présentation a donné lieu à l'ouverture d'une consultation publique, une exposition et une réunion publique. C'est à ce moment qu'a été décidée la forme concentrique du développement spatial de la commune en l'organisant autour de l'axe d'espaces naturels que sont le bois de La Garenne – le lac – La forêt de la Pleysse. La symétrie du projet autour de cet axe a alors pris tout son sens.

Le plan d'assainissement a conforté nos choix

Le projet de PLU a été complété par le schéma communal d'assainissement. L'étude menée par le cabinet SOGREAH a montré la nécessité de renforcer la station d'épuration pour l'assainissement collectif et confirmé le maintien de l'assainissement individuel hors du centre bourg.

A la suite, il nous a été permis de définir les zonages, aidés pour ce faire par les services de la DDT et du SCOT du Nord Toulousain. Avec eux, nous avons intégré les diverses couches réglementaires, y compris les volets du tout récent Grenelle de l'Environnement (I et II). Les besoins d'extension des divers réseaux, avec ces schémas, restent faibles et peu couteux. C'est aussi un choix délibéré du conseil municipal.

La concertation règlementaire

En juin 2012, nous avons pu tirer un premier bilan de la concertation et arrêter le projet de PLU.
Nous l'avons donné pour examen aux personnes publiques associées qui ont porté diverses observations.
A leur suite, l'expression de nos concitoyens (52 requêtes) s'est faite à travers les travaux conclus par le commissaire enquêteur, en février 2013.

Ces différents avis ont été intégrés, pour partie, dans le projet de PLU (réunion du Conseil du 28 mars 2013). La mise en forme définitive nous a été remise par le cabinet Sol&Cité.

Réfléchir à la très prochaine modification du PLU

Cependant, il n'aura échappé à personne, que ce PLU n'ouvre droit à aucune constructibilité. En parallèle à nos travaux, le préfet a publié un arrêté mettant en demeure le SMEA de mettre en conformité la station d'épuration. Jusqu'à réalisation de ces travaux, aucune construction nouvelle ne sera autorisée par la préfecture.
Pour sortir de cette situation, il faudra mettre en service la nouvelle station d'épuration. Le conseil municipal devra ré-ouvrir le dossier du PLU et procéder à sa modification. Les élus en charge du dossier à ce moment-là, reprendront en partie, les travaux que nous achevons.

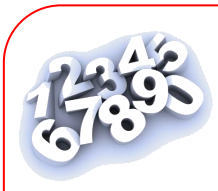

Le PLU en chiffre

Le travail sur le PLU
26 réunions de travail de la commission urbanisme avec le bureau d'études
8 réunions du conseil municipal
2 réunions préparatoires avec les Personnes Publiques Associées
3 réunions avec la DDT
2 réunions avec le SCOT nord toulousain
4 Articles dans le Flash municipal en plus de toutes les publications réglementaires
Le PLU aura couté **34179 euros** HT dont 15500 euros de subventions.

Réforme des rythmes scolaires, Launac s'organise

Le Conseil Municipal a approuvé le 28 mars 2013 l'application dès la rentrée 2013 de la réforme des rythmes scolaires.
Les élus travaillent à sa mise en œuvre avec les services municipaux et l'ensemble des partenaires (enseignants, associations, parents d'élèves) afin de mettre en place des animations thématiques de qualité qui favorisent l'épanouissement des enfants.

Les animations prévues dans le cadre de l'aménagement des nouveaux programmes prendront place lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 16h45. Le programme de ces animations est en cours de finalisation, mais dès aujourd'hui, nous pouvons remercier les associations locales et certains professionnels qui de façon spontanée sont venus présenter des offres de service.
Pour l'année 2013, ces animations seront gratuites pour les familles.
Nous sommes en discussion avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la CAF (Caisse d'allocations familiales) pour vérifier notre éligibilité à des aides et subventions complémentaires.
Le travail de préparation est mené par nos agents du SMAJ en étroite collaboration avec les services de l'État (Éducation nationale, DDCS, CAF), les associations locales, quelques professionnels du milieu de l'animation culturelle ou sportive. Une présentation générale du nouveau dispositif a été faite auprès des délégués de parents d'élèves et des personnels. Le projet final leur sera soumis ainsi qu'au conseil municipal de juillet.

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

De 16h à 16h45 : les lundis, mardis , jeudis et vendredis.
Les animations proposées : rugby, danse, bibliothèque, informatique, photo, percussion, éducation à l'environnement, chant, art plastique...

Les familles devront procéder à l'inscription de leurs enfants pour les TAP à la cantine et l'ALAE du lundi 24 juin au 2 juillet 2013 (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h30 à 19h et mercredi de 9h à 17h au centre de loisirs).

TEMPS SCOLAIRES

Les nouveaux horaires des écoles à partir du mois de septembre 2013 seront les suivants :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 – 11h45 et 13h45 – 16h
Mercredi : **8h45 – 11h45**

ALSH (Mercredis)

Le centre de loisirs fonctionnera en journée pour les communes de Thil et St Cézert et en demi-journée pour les enfants de Launac (de 11h45 à 18h30).

ACCUEIL DE LOISIRS DE LAUNAC ÉTÉ 2013

Plusieurs thèmes rythmeront les vacances : " Les aventuriers de l'été" - " Vacances zen" - "Dans la forêt de Sherwood" - "In vacanzia"

3 séjours sont proposés aux enfants :
Du 22 au 26 Juillet 2013 : Camping Namasté à Puysségur
Du 29 Juillet au 02 Août 2013 : Camping Namasté à Puysségur
Du 26 au 28 Août 2013 : base de Loisirs de St Sardos

Sorties :
Piscine de Grenade tous les vendredis après-midi *
Base de loisirs de Beaumont de Lomagne *
Château de Laréole
Bambou parc à Castelsarrasin
*si le temps le permet.

Bivouacs dans le parc de Launac tous les jeudis soirs .

Inscriptions et renseignements auprès de Martine ARRECGROS **: 05.61.85.85.85**

État civil

Naissances

JADOUIN Lucas 23/05/2013

Mariages

BRUS Thierry
GAUDINO Lydie 01/06/2013

DELORT Xavier
GROLLIER Nicole 08/06/2013

Délégué à la communication : Michel GIMENEZ/Mise en page : Lawa ABOUBACAR/Crédit Photos : Lawa ABOUBACAR.

Impression Mairie de Launac.

TRAVAUX ACHEVÉS

Nouveau Columbarium au cimetière de Launac.

Embellissement du centre du village ...

A VENIR

Projets et réflexions sur une limitation de la vitesse dans les villages (Launac et Galembrun), bientôt un arrêté municipal limitant la vitesse à 30km/h pour la sécurité de nos enfants aux abords de l'écoles et du centre de Launac , reprise de la signalisation au sol et mise en place de panneaux. Réflexion en cours sur la mise en place de ralentisseurs...

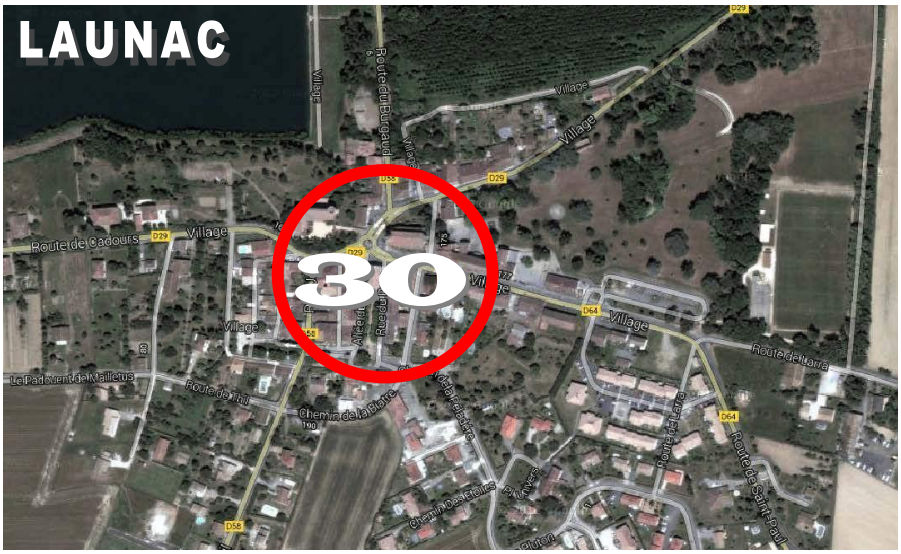

Programme du Marché gourmand :

A partir de 8 heures rassemblement et exposition de voitures et motos anciennes..
11h30 et 14h :
Animation les **Majorettes de Cadours**

Venez passer un moment de détente autour d'un plat Créole, Aveyronnais, Gersois, fruits de mer, etc

Café et petit déjeuner offert par l'association des Chasseurs de Launac.

Informations et renseignements :
06 66 93 72 37 - 05 61 85 40 43